OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIEES PAR AUTORITE.

Session régulière de 1882.

Baton Rouge.

No 21] LOI

Pour amender la loi No 47 de 1880 intitulée: "Loi pour pourvoir au paiement des traitements des députés-greffiers, des commis aux archives, des sténographes et des autres employés des Cours civiles et criminelles de district et de la Cour d'appel de la paroisse d'Orléans."

Attendu qu'il a été prouvé que cette loi a été publiée conformément à l'article 48 de la Constitution.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les différents députés-greffiers, commis aux archives et commis-secrétaires (*minute clerks*) des Cours civiles et criminelles de district de la paroisse d'Orléans, seront payés tous les mois par l'Etat qui puisera pour cela dans le fonds des dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans, sur le warrant du greffier des dites Cours civiles et criminelles de district, approuvé par le juge sons lequel ils accomplissent leurs devoirs.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc.; Qu'aucun autre employé des dites Cours civiles et criminelles de district et de la Cour d'appel de la paroisse d'Orléans, à l'exception de ceux mentionnés dans la section 1 de cette loi, ne sera payé au moyen de l'argent puisé dans le dit fonds de dépenses judiciaires.

Sec. 3—Il est de plus décrété, Que toutes lois ou parties de lois contraires à la présente, sont et demeurent abrogées.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, ce 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat

No 22] LOI

Pour créer un juge additionnel pour le douzième district judiciaire.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane:

Section 1—Qu'un juge additionnel sera élu par les votants légaux des paroisses Avoyelles, Rapides et Grant, dont le terme expirera en même temps que celui du présent juge du douzième district judiciaire, et dont l'élection sera ordonnée par le Gouverneur dans les quinze jours qui suivront la promulgation de cette loi. L'élection sera tenue et dirigée conformément aux lois.

Sec. 2—Les deux juges du douzième district s'entendront pour se partager le travail judiciaire; ils pourront assigner à l'un certaines sessions judiciaires dans certaines paroisses, et les sessions judiciaires dans les autres paroisses à l'autre juge. Bien entendu que quand ce partage aura eu lieu, avis public devra en être donné d'une manière quelconque. Dans tous les cas où l'un des juges sera récusé, l'autre devra présider la Cour.

Sec. 3—Cette loi sera mise en vigueur dès qu'elle aura été votée.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 23] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la loi No 39, approuvée le 23 mars 1880, intitulée "Acte pour amender et décréter à nouveau la section 1991 des Statuts révisés de la Louisiane," (trente jours d'avis public ayant été donnés, conformément à l'article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter cet acte.)

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'acte No 39, approuvé le 23 mars 1880, intitulé "Acte pour amender et décréter à nouveau la section 1991 des Statuts révisés de la Louisiane" est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants:

Les affaires seront jugées dans l'ordre où elles seront inscrites; il n'y aura pas d'affaires, préférées, excepté celles de l'Etat et de la ville, les affaires des billets à ordre et d'injonction, lesquelles seront inscrites, dès qu'elles seront instituées, sur le *trial* ou *call docket* qui s'appellera le *summary docket*, et elles seront appelées selon leur ordre. Toutes les affaires à plaider devant un jury, dès qu'elles seront instituées, et que les frais du jury auront été déposés, seront inscrites sur un autre *call docket*, qui s'appellera le "Jury docket," et elles seront appelées selon leur ordre. Toutes les autres affaires seront inscrites dès qu'elles seront instituées, sur un autre *call docket* qui s'appellera le "ordinary docket" et seront appelées selon leur ordre.

Le greffier appellera les affaires dans l'ordre où elles sont inscrites sur lesdits dockets, et annoncera à haute voix les jours où elles doivent se plaider, le tout conformément aux règlements de la Cour.

Le greffier ne fixera pas les affaires tout d'abord ni ne les fixera ensuite pour une autre époque, sans les appeler comme il est prescrit ci-dessus; il ne fixera que celles que l'avocat lui dira de fixer ou qui auront été marquées "fix" sur le "call docket" par l'avocat, à l'exception des affaires qui ont déjà été appelées et fixées mais qui, faute de temps, n'ont pu obtenir leur tour; ces dernières affaires peuvent être fixées de nouveau sans être encore appelées. Toutes les affaires appelées et non fixées, seront inscrites immédiatement au bas du docket dans l'ordre qu'elles occupaient auparavant, et seront appelées de nouveau quand leur tour arrivera, mais pas plus tôt.

Toute affaire remise ou continuée indéfiniment peut être replacée sur le "call docket" à la demande de l'avocat, mais elle sera alors placée au bas du dit docket.

Tout greffier ou député-greffier qui violera les dispositions de cette loi, sera destitué par le juge.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, le 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat

No 24] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section sept cent quatre-vingt-dix des Statuts Révisés.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section sept cent quatre-vingt-dix des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants:

Toute personne qui, se mettant en embuscade, pour commettre le crime d'incendie, de viol, de vol avec effraction ou de vol ordinaire, ou qui, dans l'accomplissement de ces crimes, ou dans la tentative de les commettre, tirera sur une autre personne, ou la poignardera, ou l'attaquera et la frappera avec une arme dangereuse, avec l'intention de commettre le crime de meurtre, sera, si elle est trouvée coupable, condamnée à la peine capitale.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 25] LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article 99 du Code Civil.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'article [illegible] amendé et décrété [illegible] dans les termes suivants:

Article 99—Les licences pour célébrer des mariages dans la paroisse d'Orléans [illegible] par le Bureau de Santé et les juges des cours de cité de la dite paroisse, et, dans les autres paroisses de l'Etat, par les greffiers de cours, à moins que le greffier ne doive lui-même se marier, auquel cas la licence sera accordée par le juge de district.

Toutes les licences de mariage seront émises en double.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, le 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 26] LOI

Pour pourvoir à la manière dont les corporations peuvent augmenter leur capital et pour mettre à exécution l'article 230 de la Constitution.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute corporation, maintenant existante, qui a été créée en vertu de la loi de cet Etat, soit par un acte spécial ou sous la loi générale, et toute corporation qui pourra être créée, en vertu des lois de cet Etat, peut augmenter son capital en se conformant aux dispositions de la présente loi, jusqu'à la concurrence du montant que la dite corporation jugera suffisante et convenable à son but.

Sec. 2—Il est décrété, en outre, Que toutes les fois qu'une corporation désirera augmenter son capital, les directeurs publieront pendant les trente jours qui précéderont leur réunion, l'avis que la dite réunion des actionnaires aura lieu au bureau de la corporation pour délibérer et se prononcer sur l'augmentation en question, et déposeront aussi à la poste une copie écrite ou imprimée du dit avis (port payé), adressée à chaque actionnaire, au lieu ordinaire de sa résidence, quarante jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., qu'à l'époque et au lieu fixés pour la réunion, conformément à la section 2 de cette loi, les actionnaires présents, soit en personne ou par procuration, possédant la plus grande partie en valeur du principal, le meeting sera organisé par l'élection de l'un des actionnaires comme chairman et d'un autre actionnaire comme secrétaire. L'assemblée sera alors consultée sur l'augmentation projetée du capital de la corporation, et se prononcera par la voie du scrutin. Si en dépouillant le scrutin, il ressort que des actionnaires possédant ou représentant une majorité du capital de la corporation ont voté en faveur de l'augmentation projetée du capital, il sera rédigé un procès-verbal ou certificat constatant que les formalités exigées par la loi ont été accomplies, et établissant le chiffre du capital de la corporation au moment où le scrutin a eu lieu, le nombre des actionnaires possédant le dit capital, le montant et le nombre des actions auxquels il a été proposé et décidé de l'augmenter, le montant et le nombre des actions dont les porteurs ont voté pour le projet d'accroissement, le montant et le nombre des actions dont les porteurs ont voté contre le dit projet, ainsi que le montant total des dettes et obligations de la dite corporation. Ce procès verbal ou certificat sera signé par le chairman et le secrétaire de la réunion et sera par eux affirmé sous serment; il sera ensuite enregistré au bureau du secrétaire d'Etat, et quand il l'aura été, le capital de la corporation sera augmenté, comme il est établi ci-dessus.

Sec. 4—Il est de plus décrété, Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est abrogée, et que cet acte aura son plein effet dès qu'il aura été voté.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 3 juillet 1882.
Thermomètre de C. Durassé, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	76	24
Midi	86	30
3 P. M.	92	33
6 P. M.	86	30

Lundi, 3 juillet 1882, 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	86	Louisville, Ky	81
Augusta, Ga	91	Memphis, Tenn	81
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	89
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	94
Chattanooga, Tenn	88	Nashville, Tenn	74
Cincinnati, O	78	New Orleans, La	91
Davenport, Iowa	70	Omaha, Neb	86
Dubuque, Iowa	74	Pittsburgh, Pa	70
Galveston, Texas	88	Savannah, Ga	91
Indianola	92	Shreveport, La	90
Keokuk, Iowa	82	St-Louis, Mo	88
Key West, Fla	91	St-Paul, Minn	66
La Crosse, Wis	66	Vicksburg, Miss	87
Leavenworth, Kan	93	Yankton, D. T	77

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta	7.04	Nashville, Tenn	7 00
Cairo, Ill	35.60	New Orleans	9.60
Cincinnati, O	24.09	Omaha, Neb	16 08
Davenport, I	9.00	Pittsburgh, Pa	10.00
Keokuk, Iowa	15.00	Shreveport, La	13.04
La Crosse, Wis	8.06	St-Louis, Mo	31 09
Leavenworth, K	16 01	St-Paul, Minn	9.08
Louisville, Ky	13.00	Vicksburg, Miss	41 11
Memphis, Tenn	29.01	Yankton	12.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Victor L Nippert à Mlle M A Clusean;
F J Heath à Mme Veuve W Schafer;
James Dalday à Mlle Catherine Coughlin;
J Grachwitz à Mlle Mattie Lavagne;
Albert Wilson à Mlle Magdalena Reser;
Henry G Gessner à Mlle C Landau;
S Heinigmann à Mlle H Heidenrich;
Frank Collins à Mlle Mary Poree.

Naissances.

Mme Jas L Morrison, une fille, 26 juin.
Thos Fitzgerald, un garçon, 30 juin;
M Enright, un garçon, 27 juin;
Leopold Barr, une fille, 18 juil;
H A Lehmann, une fille, 24 juin;
John Kelly, un garçon, 6 juin;
Aug Willhoff, une fille, 7 juin;
J H Walsh, un garçon, 21 mars;
Toney Jackson, une fille, 21 juin;
Jacob Hamburger, une fille, 24 juin;
T A Kennedy, une fille, 10 juin;
H Oesler, un garçon, 1er juin;
P Flood, une fille, 21 mai;
Charles Starken, un garçon, 23 juin;
A Lalé, une fille, 25 juin;
John Kennedy, une fille, 20 juin.

Décès.

Bernard Abadie, 50 ans, No 125 rue Toulouse;
John M Mollegen, 5 jours, No 346 rue Sud-Bassin;
Catherine Hutchinson, 5 mois, No 297 rue St-Thomas;
Mme Veuve Agnes J Stockdale, 30 ans, No 152 rue Carondelet;
Emily Fox, 1 an, coin des rues Washington et Pearl;
Louise Audry, 6 ans, No 76 rue Union;
Jean D Piattoly, 72 ans, rue Dauphine, près Ste Anne;
Mme Bridget Kennedy, 49 ans, No 297 rue Frerot;
George Bowers, 78 ans, No 152 Avenue Washington;
Harry Steele, 47 ans, No 531 rue St-Louis;
Dickson A Given, 60 ans, No 233 rue Jackson;
Joseph Farnon, 10 mois, No 35 rue Union;
Tootsy Sherman, 42 ans, rue Philippe, près Bassin;
Mme A Wall, 42 ans, No 672 rue Fulton;
Hays Lewis, 5 ans, Tualsburg;
Wilson Beverly, 7 jours, canal Verrett;
Mme A Ferrandeau, paroisse Jefferson;
Mary Cogan, 10 heures, No 355 rue Canal;
Geo Salked, 80 ans, coin des rues Baronne et Seconde;
Betsey Tradwell, 70 ans, coin des rues Pitt et Robert;
Alice Morris, 10 jours, No 329 rue St Louis;
Clara Boury, 12 ans, rue Water, près Chestnut;
Norbert A Llambias, 45 ans, rue Dauphine, près Pologne;
Jer y Benis, 75 ans, No 430 rue Chartres.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 119 personnes, dont 9 de la petite vérole, 1 de la fièvre jaune, 15 de la phthisie pulmonaire, 6 du tabes mesentericus, 3 d'affections du cœur, 5 de l'entérite, 5 de la diarrhée, 3 de la pneumonie, 3 de la bronchite aiguë, 3 de la dentition, 3 du delirium tremens, 3 (petits enfants) et 2 (vieillards) de la débilité, 3 de la congestion cérébrale, 3 d'apoplexie.

Ages.—Au-dessous d'un an, 30; de 1 à 2 ans, 9; de 2 à 5 ans, 5; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 5; de 15 à 20 ans, 5; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 4; de 30 à 40 ans, 14; de 40 à 50 ans, 15; de 50 à 60 ans, 5; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Anglais, 2; Français, 5; Allemands, 6; Irlandais, 3; Louisianais, 84; Américains (autres que Louisianais), 18; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 73 personnes du sexe masculin, y compris 23 de couleur; 46 du sexe féminin, y compris 20 de couleur.

Il y a eu 9 décès à l'hôpital de charité, 2 à l'Hôtel Dieu, 2 à l'Infirmerie de l'Asile St-Vincent des petits enfants, 1 au Louisiana Retreat, 1 à l'Asile des aliénés.

Les coroners ont délivré 23 certificats de décès.

Il y a eu 8 morts-nés, dont 2 de couleur.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

mrs Swarmstedt, mrs Swarmstedt, Sie merle; mrs A Daugherty, du bas de la côte; W B Dickerson, Shubuta, Miss; Wm H Jack, Natchitoches; B H Henry, Brookhaven, miss; C B Roth, Tensas; J B Hartpence, New Jersey; J Lewis, D Stocking St Martinville, miss; Ella F Swain, mrs J C Swain, Tangipahoa; Jno M Lilly, Ind; H F Hinton, Mccomb city, miss; E M Link, Erie, Pa; J M Behannan, W; Tyler, N C; W Chamberlain, Ir, Texas; F A Hake, Cuero, Tx; W W David, Houma; C N Roth et femme, Iberville; Sam Perrywith, Bayou Sara; Saml Matthews, Chas H Dickinson, Plaquemine.

Un cas de "charbon."—On parlait beaucoup, hier, d'un cas de "charbon," qui a été constaté sur l'habitation de M. Norbert Trépagnier, à quelques milles au-dessous d'Alger. La victime est David Ernest, c.

Ernest, se sentant malade, a envoyé chercher le Dr Magruder; quand celui-ci est arrivé à la maison, Ernest rendait le dernier soupir. Le docteur est revenu à Alger et a annoncé au coroner Le Monnier qu'on l'avait fait appeler pour un malade, mais qu'avant son arrivée à l'endroit indiqué, l'homme était mort.

Le coroner s'est immédiatement transporté sur les lieux; il y a trouvé le cadavre d'un mulâtre, gros, fort et robuste. On lui a dit que la mort avait eu lieu au bout de trois jours de maladie. Le docteur a questionné plusieurs personnes; il a appris qu'Ernest avait été piqué à la figure par quelque chose tandis qu'il travaillait dans son jardin potager; qu'à la suite de la piqûre son visage avait enflé; qu'il y a eu forte fièvre et qu'Ernest est mort sans les soins d'un médecin.

Le médecin, en examinant la figure, a découvert que les lèvres inférieures étaient très tuméfiées, bleuâtres, dures et phlycténoïdes, c'est-à-dire de petites vésicules contenant de l'eau, que cet œdème dur ou gonflement s'étendait au menton, au cou et surtout au côté droit de la figure, où le gonflement remontait jusqu'aux paupières de l'œil droit, lesquelles étaient également gonflées. Le docteur n'a pas eu de difficulté à reconnaître la pustule maligne, autrement dit le "charbon".

Après avoir pris des informations minutieuses et négatives sur la possibilité d'un cas de charbon dans les environs, le docteur a recommandé que la figure du cadavre fût soigneusement recouverte afin qu'aucun insecte, et surtout la mouche, ne pût y recueillir du venin charbonneux et le transporter soit sur un homme ou sur un animal.

Les recommandations faites, le docteur est revenu à Alger, d'où il a demandé, par le téléphone, un cercueil, et fait dire au conducteur de la charette de l'hôpital de charité d'enterrer le cadavre le plus vite possible.

Aucun nouveau cas ne s'est présenté dans les environs. Nous n'avons pas encore pu savoir comment Ernest a été piqué, car aucun cas n'a été constaté sur un homme ou un animal du voisinage. Ce qu'il y a de certain, c'est que tandis qu'Ernest travaillait dans son jardin il a été piqué à la lèvre par quelque chose—très probablement une mouche—foyer commun de communication du charbon de l'animal à l'homme; qu'à la suite de cette piqûre, un gonflement rapide s'est fait aux parties de la figure; que ce gonflement a été occasionné par une forte fièvre qui a très rapidement causé la mort.

Le Dr. Le Monnier n'a pas pu découvrir un cas de charbon dans toute la paroisse d'Orléans, soit sur la rive droite, soit sur la rive gauche du fleuve.

Le 4 Juillet et sa célébration.—Cette date, de glorieuse mémoire pour nous, Américains, trouve toujours à la Nouvelle-Orléans des patriotes assez fervents pour la célébrer pompeusement, pour organiser des manifestations populaires dignes de la circonstance. Anciennement la population se pressait en rangs serrés sur le passage de notre milice qui, ce jour-là, tenait à honneur de faire une grande sortie dans les principales rues de la ville. La journée d'alors avait une physionomie particulière, un côté saillant qu'elle a perdus: les militaires étaient les lions du jour.

Le matin, une salve d'artillerie annonçait l'ouverture des cérémonies, religieuses d'abord et profanes ensuite. La population se pressait envahissait rues et avenues, donnait à certains quartiers une animation inaccoutumée et formait une haie double pour saluer de ses acclamations la soldatesque. Mais, autre temps, autre mœurs; et la célébration, de nos jours, pour n'être pas militaire, n'en est pas moins bruyante, éclatante même. D'ordinaire, les opérations commerciales sont suspendues, et tout ce que la ville compte de commis fraternise, festine.

Excursions sur le lac, sur le fleuve, festivals, Pique niques, tout est organisé à l'avance et le public y est convié. La fête qui doit, cette année, primer toutes les autres en splendeur, est celle que donne l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, dans la banlieue, sur le terrain communément nommé "Fair Grounds." Elle sera ouverte par un discours que prononcera un jeune avocat, M. George Théard, et la lecture par M. Gilmore, de la Déclaration de l'Indépendance de l'Union Américaine. Cette brillante ouverture sera suivie d'un programme attrayant des jeux les plus divers et les plus divertissants. A la tombée de la nuit, un feu d'artifice annoncera le passage de la fête sous ciel à celle sous toit; c'est-à-dire que les exercices chorégraphiques succèderont aux exercices champêtres.

Inutile d'ajouter que le comité d'organisation s'est montré à la hauteur de sa tâche en faisant les choses de façon à assurer pleine et entière satisfaction à tout le monde, aussi bien aux membres de l'Association qu'à leurs invités. D'excellents corps de musiciens engagés pour la circonstance égaieront la fête. Si nos renseignements sont exacts, plus de quatorze mille invitations ont été émises. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui se proposent d'être de la fête, à s'y rendre de bonne heure pour entendre le discours annoncé. L'orateur, M. Théard, quoique au début de sa carrière, a déjà donné la mesure de sa distinction et de son talent oratoire. Il dira de fort jolies choses, les dira très finement et saura vivement intéresser ses auditeurs. Nos remerciements à l'Association pour les invitations qu'elle nous a transmises.

Cour du recorder Miltenberger.—Wm. Haley ou Clipper Bill, accusé de complicité dans un vol qui a été commis dans la paroisse "East Baton Rouge," et de s'être évadé de cette paroisse, a été incarcéré en attendant qu'on prouve au magistrat que l'inculpé est celui dont fait mention l'ordre d'arrestation de la cour de Bâton-Rouge. Le prisonnier n'a pas pu fournir un cautionnement de $1,000. Il est, en outre, accusé d'avoir blessé George Turner.

Honoré Brooks, convaincu de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et assailli un agent de police; Hy. Spainka et Alex Borneo, convaincus de s'être enivrés et d'avoir troublé la paix—ont été condamnés—les deux premiers à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police; le dernier, à $10 d'amende ou quinze jours de détention à la même geôle.

Jules A. Gouguet, prévenu du meurtre de John Walker, a été envoyé en prison en attendant l'instruction.

Mme Houston, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée en prison où elle restera jusqu'à ce que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Louisa Miller a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour ivresse et bris de paix. Elle a payé l'amende.

Cour du recorder Davey—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

Thomas Hoft, Elizabeth Brennan, G. Fitzsimmons et Jane Wilson, convaincus d'ivresse, John Dorsey d'ivresse, de bris de paix et de voies de fait, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Albert Loesche, prévenu de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Marie Robinson, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour bataille, bris de paix et langage obscène.

Paragraphes.—Auguste Bobilliot, P. G. Gaines et L. P. Spindler péchaient dimanche dernier, en esquif, sur le lac Pontchartrain, à un mille du canal du Peuple. M. Bobilliot, en se levant dans l'embarcation, pour ramer, a perdu l'équilibre, est tombé à l'eau et s'est noyé, malgré tout ce que ses amis ont pu faire pour le sauver. Hier on a retrouvé le cadavre qui a été inhumé, dans l'après-midi, au cimetière St Louis.

—Un cheval attelé à un buggy que conduisait M. Peter Holden a eu peur et a pris le mors aux dents au coin des rues Canal et St-Patrick. M. Holden a été précipité de son siège et légèrement contusionné; il a reçu les soins du Dr. Dreifus. Le cheval a été arrêté avant que le véhicule ait été endommagé.

—Une partie du balcon de la maison en briques portant le No 370 de la rue Decatur, est tombé sur le trottoir et a failli blesser plusieurs personnes qui passaient dans le moment; l'autre partie est en très mauvais état.

—Le corps de Mme Ferrando qui s'est suicidée dernièrement en se jetant dans le fleuve du bac (ferry) de la rue Jackson, a été trouvé.

—Amené devant le recorder Miltenberger, M. Mudt était trop ivre pour être interrogé, et on l'a incarcéré. M. Cabaniols a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Il a déclaré au magistrat avoir été insulté et frappé par M. Mudt.

—Les cours civiles de district se sont ajournées au premier lundi de novembre.

—Une rixe a eu lieu dans la rue Locust, entre Première et Philip, entre Tom Sayers et Alfred Brown; ce dernier, en entrant chez lui, a trouvé Sayers couché dans son lit; il a tiré un couteau de sa poche et en a porté quatre coups à Sayers qui a été blessé à l'épaule gauche, au bras droit, près de l'épaule, au dos et au travers du nez. On a transporté le blessé à l'hôpital où ses blessures, qui n'ont aucune gravité, ont été pansées. Brown s'est enfui.

—A. Cabaniols et Alex. Mudt se sont battus, hier, vers midi, en face du restaurant Forget, dans la rue de la Douane, entre Royale et Bourbon; le premier a donné plusieurs coups de poing au second et l'a renversé dans le ruisseau; en tombant, M. Mudt a reçu plusieurs contusions. La police est arrivée sur les lieux et a arrêté les deux combattants.

—A la section B, (juge Luzenberg)—de la cour criminelle de district—toute la journée a été consacrée à la formation du petit jury.

—M. Louis Burger, âgé de vingt-deux ans, passait dimanche soir, entre huit et neuf heures, sur la Levée, entre Homer et Newton, à Alger, quant il a reçu une balle de pistolet que lui avait envoyée Mlle Ruth Ford; la balle l'a frappé dans le dos près de l'épaule gauche. On l'a transporté à l'hôpital, où sa blessure, qui est grave, a été pansée. Hier soir, à onze heures, son état ne s'était pas amélioré. On connaît déjà la plupart des renseignements sur cette malheureuse affaire. Mlle Ford a été arrêtée; elle avait eu avec M. Burger des relations les plus intimes. Elle a été traduite, hier matin, devant M. Sarrazin (juge de paix d'Alger) qui l'a envoyée en prison en attendant l'instruction. Dans le courant de la journée, elle a demandé un "writ" d'habeas corpus, à l'honorable Luzenberg, juge de la section B, de la cour criminelle de district. Le magistrat après avoir entendu les plaidoiries de part et d'autre, l'a relâchée, après qu'elle eût fourni un cautionnement de $5,000.

—Alley Guardin âgé de seize ans, maniait un pistolet, hier matin, à onze heures et demie, au coin des rues Fulton et Girod; l'arme est partie entre ses mains et a blessé Théodore Cook, qui a été transporté chez lui, au No 157 de la rue Girod, puis à l'hôpital. La blessure n'a aucune gravité. Guardin a été arrêté.

—Lawrence Williams, jeune homme de vingt ans, a tenté de se suicider hier à une heure de l'après-midi, en prenant du laudanum à sa résidence au No. 83 de la rue St-Philippe.

Il a reçu les soins du Dr. Ferrier.

Le 4 juillet au Seamen's Bethel.—Hier soir, vers huit heures, une nombreuse et importante assemblée était réunie au *Seamen's Bethel*. Il s'agissait de la célébration du 14 juillet par les marins des différentes nations, dont les navires sont en ce moment en station dans notre port.

Cette institution du Bethel est, paraît-il, patronée par l'élite de notre population. On n'imagine pas la quantité de dames qui assistaient à cette soirée patriotique. Un spectacle nous a véritablement ému, une dame qui, nous a-t-on dit, a été une des fondatrices de l'institution et en est restée, depuis lors, une des plus zélées patronnesses, Mme Castendike, aujourd'hui clouée par les infirmités sur un lit de douleur, s'était fait transporter dans le vaste enclos où avait lieu la fête. Son arrivée a produit une véritable sensation dans l'assemblée.

C'est naturellement le digne, le respectable Dr. Witherspoon, le véritable créateur, le principal soutien, l'âme de cet établissement dont il est simplement le chapelain, qui a ouvert la séance. Son apparition a été saluée par des applaudissements unanimes.

Après une courte et trop modeste allocution, le Dr. a laissé la parole au Président de l'association, le Capt. Fred. Johnson. Le brave Capitaine nous a appris, dans son éloquente et trop courte allocution, que ce même Dr. Witherspoon, le modeste pasteur du Bethel, est un descendant direct d'un des signataires de la déclaration de l'indépendance américaine. On devine avec quels bravos a été accueillie cette partie du discours du Capt Johnson.

Puis a commencé la présentation des drapeaux des différentes nations qui entretiennent des relations amicales et commerciales avec les Etats-Unis.

Au drapeau des Etats-Unis flottant déjà au sommet d'un vaste triangle, sont venus s'en ajouter à droite et à gauche 15 autres, présentés par les différents consuls ou leurs représentants. Nous les citons tous dans l'ordre de leur présentation: Drapeaux de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, du Mexique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de l'Autriche, du Guatemala, de la Bolivie, de la Suisse. M. le consul d'Angleterre, obligé de partir pour le Nord, avait envoyé une lettre de regret et d'excuses qui a été accueillie par de nombreux applaudissements.

C'est M. Dupas qui avait été chargé de représenter M. le Consul de France et de présenter le drapeau de la grande république-sœur.

M. Dupas accompagné cette présentation de quelques mots heureux qui ont été fort goûtés par l'assemblée.

Hâtons-nous d'ajouter que Mlle Hester Gilson avait bien voulu servir de marraine au drapeau français, ce qu'elle a fait avec infiniment de grâce.

Le chant de la *Marseillaise* brillamment enlevé par Mme J K. Tavaris, a doublé le succès de cette présentation.

Un peu auparavant, une dame dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom, avait chanté d'une voix puissante et fort applaudie, le *Star Spangled Banner*.

Après la présentation des drapeaux, la foule s'est installée aux différentes tables chargées de gâteaux de toute sorte et de rafraîchissements. Nous en avons surtout remarqué une intitulée Seaman's Home, admirablement servie, et tenue par Mme Schober, entourée d'un essaim de gracieuses jeunes filles, parmi lesquelles nous citerons Miles Springbelt, Hester Gilson, Ada Hanna et Anna Clark.

En somme, charmante soirée, fête patriotique qui fait le plus grand honneur au Dr Witherspoon, qui en a été l'initiateur, et aux patrons de cette institution aussi hospitalière qu'humanitaire.

Le bureau de police s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire.

Le surnuméraire J. Irwin, accusé de désertion et de s'être absenté sans autorisation; le surnuméraire Wm. Rust, prévenu de négligence et d'ivresse, ont été rayés des cadres.

Le policeman Joe Wherle a été condamné à perdre deux jours de paie, pour négligence et avoir désobéi aux ordres de son supérieur.

Les surnuméraires C. Maltis, J. Ward, J. Groech et K. McDonald étaient accusés de s'être absentés sans autorisation. Maltis et Ward ont été condamnés à perdre, le premier deux jours, le second cinq jours de paie. Groech et McDonald, ont été rayés des cadres.

Le bureau s'est ensuite ajourné à lundi prochain.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Résistance opiniâtre de la Turquie à la conférence.

Paris, 3—L'Agence Havas publie une note, déclarant que la Turquie persiste à s'abstenir de toute entente avec l'Europe. On prédit que la conférence sera obligée de confier l'intervention dans les affaires d'Egypte à un corps mixte de troupes anglaises, françaises, italiennes et grecques.

Préparatifs militaires de la France.

Versailles, 3—L'escadre française de la Méditerranée, composée de 6 cuirassés, a reçu ordre de se rendre à Bone et de s'y tenir prête à partir pour l'Egypte, en cas de nécessité.

Des transports capables de porter 17,500 hommes sont prêts à partir de Toulon.

Arabi Pacha propose une levée en masse.

Alexandrie, 2—Dans un conseil de cabinet tenu hier, Arabi Pacha a proposé une levée en masse de la population.

Les ministres des travaux publics et des finances s'y sont opposés, aucune décision n'a été prise, pendant ce temps-là, les travaux de fortification continuent à Alexandrie. Quelques gros canons de lourds canons dont les bouches sont braquées sur le port.

Cherchant à maintenir l'ordre.

Alexandrie, 2—On continue à lever des recrues par force, par suite de rumeurs alarmantes venant du Caire, des ordres ont été donnés à la troupe de maintenir l'ordre à tout prix.

Instructions à Dervisch Pacha.

Constantinople, 2—La conférence s'est réunie aujourd'hui, on ne connaît rien des délibérations qui ont eu lieu. Osman Bey est parti pour Alexandrie avec des instructions du Sultan pour Dervisch Pacha.

Troupes indiennes prêtes à partir pour l'Egypte.

Chimla, Bombay, 3—Le gouvernement a reçu l'ordre de préparer l'embarquement d'un corps d'armée en destination de l'Egypte.

Les préparatifs militaires de l'Angleterre.

Londres, 3—La Presse Associée affirme que le comité dirigé par le général sir Garnett Joseph Wolseley s'est réuni au bureau de la guerre aujourd'hui. Ce comité doit immédiatement régler le paiement l'habillement et les provisions de bouche de l'armée de réserve dont on attend le prochain appel sous les armes.

On prépare à la hâte à Woolwich l'équipement complet d'une certain nombre de batteries de façon que l'on puisse s'en servir dans des pays dépourvus de routes.

Le gouvernement égyptien fait respecter les étrangers.

Alexandrie, 3—Les autorités agissent énergiquement pour empêcher les natifs d'insulter et de molester les Européens. Quiconque sera coupable d'un pareil délit sera enfermé à l'arsenal d'une façon sommaire.

Le cabinet égyptien veut repousser une intervention turque—Il ne veut pas répondre des propriétés des Européens.

Alexandrie, 3—Ragheb Pacha et les autres ministres déclarent qu'ils s'opposent à une intervention armée de la Turquie. Ils ont obtenu du des Ulemas une déclaration d'après laquelle une pareille guerre serait légale.

Le cabinet dit qu'il a envoyé une circulaire aux consuls, dans laquelle ils déclarent qu'il ne sont pas responsables de la propriété des européens absents.

Désaccord entre Dervisch Pacha et Arabi Pacha—Un conflit imminent.

Londres, 3—Une dépêche d'Alexandrie au Standard dit:

Un conflit entre les cuirassés anglais et le forts peut éclater à tout moment. Dervisch Pacha et Arabi Pacha ne s'entendent plus.

Suspension à la Chambre des Communes.—Urgence du bill de répression.

Londres, 3—A la Chambre des Communes le rateur répondant à une question a dit que les membres irlandais peuvent seulement maintenir leur suspension [illegible] de procédure ordinaire et non par une [illegible] de privilège.

M. O'Donnell avait refusé de s'expliquer sur sa conduite de samedi. M. Gladstone a demandé sa suspension. [illegible]

O'Donnell a été suspendu par [illegible]

M. Gladstone a ensuite [illegible] pour le bill de répression [illegible] de 259 contre 21.

Arrestation importante.

Londres, 3—A la cour de police de Bow [illegible] Thos Walsh a été arrêté comme complice dans le dépôt d'armes et munitions [illegible] Clerkenwell.

On a pris des précautions extrêmes [illegible]

L'agitation bi-métallique en Allemagne

Berlin, 3—Un nombre des premiers fabricants se sont réunis samedi à Cologne. Ils ont adopté une résolution déclarant que l'agitation bi-métallique effrayante [illegible]

Le nouveau lord-maire de Dublin.

Dublin, 3—M. Charles Dawson, M. P. a été réélu lord maire de Dublin.

Victoire des troupes de l'Uruguay.

Rio de Janeiro [illegible]

Les Chiliens veulent évacuer une partie du Pérou. Révolution dans l'Equateur.

Panama, 24—[illegible]

Vicuna Mackenna a interpellé le Cabinet chilien sur quelques sujets différents relatifs à la guerre. On s'attend à d'intéressantes révélations. [illegible]

Les officiers de la douane sont maintenant en état d'arrestation à Santiago [illegible]

Les ports du nord du Pérou ont été déclarés libres de toute maladie infectieuse.

M. Partridge est arrivé à Lima [illegible]

La révolution dans l'Equateur continue son cours. Le général Santinilla [illegible]

Nouvelles de Honolulu.

Immigration dans les Iles Hawaïennes.

San Francisco, 2—Le vapeur Suez est arrivé hier, de Honolulu, avec les nouvelles suivantes allant jusqu'au 22 juin:

Le nouveau ministre Gibson, du roi Kalakaua est très populaire.

Le premier ministre Gibson a présenté un projet d'emprunt qui sera voté indubitablement par l'assemblée législative, actuellement en session. Il s'agit d'emprunter $2 000 000 pour attirer l'immigration et opérer des améliorations intérieures.

L'emprunt sera levé à Honolulu. Le gouvernement se propose d'aider l'immigration en faisant des contrats avec les travailleurs. L'immigration Portugaise des îles Açores est maintenant en échec à cause des droits excessifs.

Le vapeur anglais Monarch est arrivé de St-Michel à Honolulu, avec 865 immigrants portugais à bord, avec une perte pour le gouvernement Hawaïen de $5000. Il est même prouvé que la perte réelle s'élève à $18,000.

On songe actuellement à peupler l'archipel de japonais.

Le gouvernement s'occupe également de faire venir, des Etats-Unis, dans ces îles, des travailleurs de couleur avec leurs familles. Le gouvernement a même l'intention de payer le passage de ces émigrants, sans leur imposer aucun contrat obligatoire.

On croit, bien que la nouvelle n'en soit pas officielle, que le couronnement du roi Kalakaua aura lieu le 1er février 1883, l'anniversaire de son accession au trône Hawaïen.

M. Mancini a déposé à la Chambre un projet de loi réglant la situation des établissements italiens de la baie d'Assab. Ce projet déclare que ces établissements sont une colonie italienne et qu'Assab est un port franc. Les indigènes sont exemptés de tout impôt pendant trente ans. Leur religion sera respectée. Le gouvernement italien a le droit d'accorder des concessions de terrains à Assab à des compagnies ou à des particuliers. Il pourra conclure des traités de commerce avec les peuplades environnantes. Une somme de 60,000 francs, prise sur le budget de 1882, servira à exécuter des travaux publics à Assab. Un projet de loi ultérieur déterminera les travaux à exécuter dans le port.

—On lit dans le *Diritto*:

En prenant acte, il y a quelques jours, des démonstrations qui nous étaient signalées de l'étranger, en cette triste circonstance, nous avons fait remarquer que Garibaldi continuait ses bienfaits à l'Italie, même après sa mort, en lui conciliant l'amitié des autres nations.

Nous en avons eu une preuve éclatante par les paroles cordiales et affectueuses prononcées par M. Songeon, président et délégué du conseil municipal de Paris.

Nous nous associons aux sentiments gracieusement exprimés dans la réponse de M. Cavallotti et nous envoyons un salut fraternel aux représentants français. S'il est vrai que les liens se nouent indissolublement entre les peuples, dans les moments de malheur, celui qui s'est affirmé entre l'Italie et la France devrait résister, à l'avenir, à toute tentative contraire, puisque la cérémonie ne pouvait être ni plus triste ni plus solennelle.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 2—Le président présenta une pétition du président et du secrétaire du Parti Indépendant du Travail de la ville de New York, qui prie le Congrès de lever une taxe de capitation de 50 cents à $100 par tête. Référé au comité du commerce.

Le sénat adopte ensuite un bill allouant $50,000 pour l'érection d'un édifice public à Asheville, Caroline du Nord.

M. Morgan appelle le bill du sénat ayant pour but de favoriser les communications télégraphiques entre l'Amérique et l'Europe. Le bill constitue Robert Garrett, William Burns, William Frick, du Maryland, et leurs associés en une compagnie chargée de poser un cable d'un point de ce continent sur un autre point du continent européen. Le bill est adopté sans amendement. Il donne dix ans à la compagnie pour poser son cable, à partir de l'adoption de la loi.

Chambre.

M. Robinson présente une résolution, laquelle dit que le 25 janvier 1882, Lionel Jackville West, ministre d'Angleterre à Washington a été trouver le secrétaire Frelinghuysen, à la question sur certaines remarques faites par M. Robinson et a exprimé sa désapprobation des résolutions votées par le comité des affaires étrangères;

Si le dit ministre anglais n'a pas exprimé l'idée que puisque nous avions salué l'étendard Britannique à Yorktown, nous devions toujours abaisser notre pavillon devant celui de l'Angleterre et autres propos tenus entre le dit ministre et le secrétaire d'Etat, le 25 janvier 1882.

Résolu que le secrétaire est requis de déclarer à la chambre si le ministre anglais a demandé que l'on punît ceux qui avaient parlé dans les débats du 24 janvier 1882, sans sa permission; s'il a suggéré l'idée de la nomination d'un censeur anglais pour reviser les discours du sénat et de la chambre avant leur publication; s'il a suggéré l'idée de reconnaître le New York Tribune, ancien journal d'Horace Greeley, membre du directoire irlandais de 1848, comme organe officiel anglais aux Etats-Unis.

Sur motion de M. Cannon, Ill, les amendements du sénat au bill des allocations législatives sont admis.

Sur motion de M. Manning, les règlements sont suspendus, et le bill allouant $50,000 pour l'érection d'un édifice public à Oxford, Miss, est adopté.

M. Kelly, Pa., demande la suspension des règlements pour voter un bill ayant pour but de corriger une erreur des statuts révisés relativement aux droits sur les articles de tricot.

M. Morrison, Ill., dit que le bill a été présenté en vertu de la suspension des règlements pour empêcher l'adoption d'amendement, qui pouvait modifier les charges du système du tarif actuel.

M. Carlisle, Ky, s'oppose au bill qui est défendu par MM. Robinson, Haskell, Kansas, et Hubbell, Mich. La suspension des règlement est votée et le bill adopté par 134 voix contre 48.

L'orateur annonce que le comité de conférence sur l'allocation législative se compose de MM. Cannon, Hiscock et Atkins.

Rappel du commodore Shufeldt

Washington, 3—Le commodore R. W. Shufeldt a été relevé de son commandement en Chine en vertu d'instructions du département d'Etat et rappelé à Washington. Ce rappel est dû, dit on, à la lettre publique qu'il a envoyée à l'ex-sénateur Sargent et qui contenait certaines imputations sévères contre les plus hautes autorités chinoises et contre le caractère de l'Impératrice. Cette lettre aurait été écrite en vue d'influencer le bill chinois alors en discussion.

Travaux législatifs.

Washington, 2—La séance de demain, à la Chambre des Représentants, sera consacrée à la discussion de motions individuelles, en vue de faire adopter certains bills au moyen de la suspension des règlements.

On aura à statuer sur l'érection d'un grand nombre d'édifices publics.

Il est question du vote d'un bill en vue de corriger les erreurs qui se sont glissées dans la révision des Statuts relativement aux droits sur les tricots.

On continuera aussi la discussion des allocations de la marine; et si le Congrès ne prend pas de vacances, le bill sera adopté mardi soir, antremment il sera adopté mercredi. Le bill des allocations civiles diverses viendra ensuite et occupera le reste de la semaine.

Il s'agit également de régler la question de l'élection contestée de Small contre Tillman, mais il est probable que l'on cherchera à régler une foule d'affaires diverses accumulées sur le bureau de l'orateur.

Le sénat votera probablement demain le bill des déficits et passera au bill de banqueroute mais le bill de réduction des taxes du revenu intérieur sera peut-être discuté auparavant.

Voici la liste des travaux des comités:

Rapports du bill des allocations des fleuves et rivières, mercredi.

Bill d'allocations pour les pensions.

Comité de conférence sur le bill des allocations législatives, exécutives et judiciaires.

Règlement final par les comités de conférence du bill d'extension des chartes des banques nationales.

La session législative sera close vers le 17 juillet.

Pose de la première pierre de l'église érigée en mémoire de Garfield.

Washington, 2—La première pierre de la nouvelle église élevée à la mémoire de Garfield a été posée cette après-midi, à l'endroit où s'élevait jadis la bâtisse connue sous le nom de Christian School, où Garfield avait l'habitude de se rendre, avec sa famille, quand il résidait à Washington. Plus de 5000 personnes assistaient à la cérémonie.

L'ingénieur Miller, de la ligne Morgan, relâché.

New York, 3—L'affaire de John Miller, ingénieur en chef du vapeur New York, de la ligne Morgan de la Nlle Orléans, accusé d'avoir tué Patrick Whalen, chauffeur en mer le 22 juin a été terminée aujourd'hui. Miller a été relâché, il n'y avait pas de preuve contre lui.

Marchés Etrangers.

Paris 3, 4 30 p. m.—Rentes 80fr 90c

Berlin, 3 — Les espèces ont diminué de 19,210 000 marcs.

Liverpool, 2 juillet, midi—Coton en bonne demande, ce qui est facilement supplée aux prix précédents; middling Uplands 6 7/8d; middling Orleans 7 1/16d; ventes estimées à 12,000 balles dont 2000 pour la spéculation et l'exportation. Recettes 4050 balles tout coton américain.

Futurs fermes. Uplands, low middling clause livraison en juillet 6 57/64d, juillet et août 6 57/64d, août et septembre 6 59/64d, septembre et octobre 6 50/64 à 6 51/64 octobre et novembre 6 37/64d.

Liverpool, 3 4 p. m. Ventes de coton aujourd'hui 12 000 b les comprenant 7700 américaines. futurs fermes, livraison en juillet 6 59/64 à 6 57/64; juillet et août 6 59/64d; novembre et décembre 6 35/64d; décembre et janvier 6 35/64d.

Marché de la Havane.

Havane, 1er juil—Sucre—Il n'a été fait très peu de transactions durant toute la semaine. Les cotes sont entièrement nominales.

Sucre de mélasse, 8d à 89 degrés de polarisation 6 1/2 à 7 reaux or par arrobe; muscovado commun à fair 6 3/4 à 7 1/2 reaux or par arrobe; centrifuge 92 à 96 degrés polarisant en boites et en boucauts 9 1/2 à 9 5/8 reaux.

Stocks dans les warehouses à la Havane et Matanzas 58 600 boites, 131 400 sacs et 136 100 boucauts.

Recettes durant la semaine 1 700 boites 600 sacs et 1 150 boucauts; exportations durant la semaine 4500 boites 80 sacs et 1 800 boucauts, comprenant tous ces sacs et boites pour les Etats Unis.

Havane 1—Or espagnol à 169 1/2 change plat sur les Etats Unis à 60 jours or [illegible] à [illegible] de prime; do courte échéance [illegible]; 1/4 de prime sur Londres 19 1/4 à 19 3/4; sur Paris 5 1/4 à 5 3/4 de prime.

PASSES.

Port Eads 3 midi—Vent du sud Temps couvert.

Arrivé: [illegible] de Vera Cruz capitaine Ador [illegible]

Parti: steamer [illegible] de Merida pour Vera Cruz.

Port Eads 3 [illegible] p. m.—Vent frais du sud. Pas d'arrivages ni de départs.

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 3—Le fleuve est à 40 pieds 11 pouces et baisse. Temps menaçant. Arrivés: Fred A Blanks, Chas Morgan et City of New Orleans de la Nouvelle-Orléans, City of Baton Rouge de St-Louis. Partis: Chas Morgan pour Cincinnati. City of Vicksburg et City of Baton Rouge pour la Nlle-Orléans; City of New Orleans pour St-Louis.

Cincinnati 3—Le fleuve est à 25 pieds 2 pouces et monte. Temps beau.

Pittsburg, 3—La rivière à 10 pieds 6 pouces et baisse. Temps pluvieux.

Louisville, 3—Le fleuve à 19 pieds 4 pouces et stationnaire. Temps partiellement couvert et agréable.

Cairo, 3—Le fleuve a 25 pieds 9 pouces et monte. Temps [illegible] Thermomètre 80. Arrivé: City of Cairo de Vicksburg [illegible] de la Nlle-Orléans. Parti: City of Greenville [illegible] Vicksburg, City of Alton pour [illegible]

Evansville, 3—La rivière à 18 pieds 8 pouces et est stationnaire. Temps clair et plus chaud.

St Louis, 3—L'étiage du fleuve est [illegible] le fleuve à [illegible] pouces [illegible] Temps couvert et très chaud.

Memphis, 3—Le fleuve baisse. Temps chaud et pluie. Arrivés: City of Helena de St Louis, Jas W Gaff de Cincinnati. Partis: Belmont pour Helena.

Memphis, 3. Arrivé: City of Vicksburg de Vicksburg à 4 p m, City of Greenville de St Louis à 4 p. m. Parti: City of Helena pour St Louis à 5 p. m. Pluie. Temps chaud.

—M. de Bennigsen dans une assemblée des nationaux libéraux guelfes, tenue à Hanovre, a fait un long discours. Il a déclaré que la situation politique intérieure de l'Allemagne était très embrouillée et exigeait le concours de tous les éléments libéraux pour la rétablir et la ramener à l'état normal. Jusqu'en 1878-79, les libéraux formaient le plus solide appui du gouvernement, mais quand le chancelier, pour exécuter ses projets d'ordre économique, rechercha l'alliance du centre et des conservateurs, union dont la base repose sur des vues étrangères à la politique allemande il fallut se séparer du gouvernement. En effet, l'union des radicaux et des conservateurs avec les autonomistes et les particularistes est un fait anormal. C'est sur ce chaos d'éléments si divers et si opposés dans leurs tendances et leurs principes que M. de Bismarck fonde actuellement sa politique. Le résultat devait être ce qu'il est: rien. "Le gouvernement, a ajouté l'orateur, nous a forcés, contre notre volonté, à combattre, parce qu'il nous a traités sans motif en adversaires. Nous conserverons la position qui nous est faite jusqu'à ce que cette majorité anormale soit dissoute.... Travaillons donc en vue des prochaines élections."

Nous revenons sur la séance du Reichstag du 14 juin pour compléter nos renseignements.

M. Ackermann venait de parler contre le monopole quand, à la surprise de la Chambre, M. de Bismarck a fait son entrée dans la salle et pendant deux heures s'est livré à une critique détaillée du discours de M. Richter. La fin de son plaidoyer du 13 n'indiquait rien moins qu'une disposition à faire preuve de tant de vigueur; mais il paraît que les attaques du député progressiste ont un effet particulier sur les nerfs du chancelier. Pendant un quart d'heure encore, quelque temps après, M. de Bismarck a discuté les assertions de l'orateur qui l'avait précédé, M. Bamberger. En somme la discussion a porté sur des points financiers particuliers, les avantages obtenus par la création de l'empire, les partis, le gouvernement parlementaire, etc. M. Bamberger a été particulièrement pris à partie par le chancelier qui, faisant allusion à son long séjour à l'étranger, l'a traité de sujet "mixte" et lui a déclaré que tout système libre-échangiste était absolument faux et que le système protecteur a toujours existé en Allemagne. On sait déjà comment s'est terminé le débat, qui a été clos par une réplique de M. Richter.

Menotti Garibaldi, en réponse à une dépêche de M. Louis Robelin, maire de Dijon, lui a adressé le télégramme suivant:

Maire de la ville de Dijon.

Pleurant sur la tombe de mon père le souvenir de la guerre de 1870-71, en s'associant à notre immense douleur, l'hospitalière et la valeureuse cité de Dijon a double droit à notre reconnaissance. Soyez, honorable maire, l'interprète de la profonde gratitude de ma famille et de la mienne.

Signé: MENOTTI GARIBALDI.

On lit dans l'*Intransigeant*:

Les membres du comité franco-italien pour la solennité funèbre du Cirque d'Hiver se sont réunis avant-hier dans un banquet, sous la présidence de M. Clovis Hugues. Il a été décidé dans ce banquet qu'une réunion franco-italienne aura lieu tous les deux mois. A cet effet, une société a été constituée sous le titre d'Alliance franco-italienne. Ont été nommés: président, M. Clovis Hugues; vice-présidents, MM. Vermont et Meizi; secrétaire, M. Raoul Canivet.

Gaston Percheron, dans le *Voltaire* du 18 juin:

"La rage! à ce nom seul chacun frémit. Et vraiment il y a de quoi, puisque tous ceux que frappe ce mal horrible sont fatalement voués à une fin prochaine. Ce n'est pas faute pourtant d'avoir appelé à l'aide les médicaments, bar toute la thérapeutique y a passé depuis les médications les plus élémentaires jusqu'aux plus compliquées, depuis le mercure jusqu'à la thériaque, sans qu'on ait vu poindre la moindre guérison à l'horizon de la science."

Voilà ce que j'écrivais l'année dernière alors qu'un médecin de province—dont je ne sais plus le nom—venait de saisir l'Académie de médecine d'une communication dans laquelle il prétendait avoir obtenu la guérison d'un cas de rage. A la suite d'une morsure faite par un chien enragé à l'un de ses clients, l'Esculape en question avait immédiatement soumis ce dernier à un traitement de son cru et, comme le mal n'avait *pas* fait acte d'évènement, ce qui arrive à peu près neuf fois sur dix—il avait cru bon d'aller conter son cas aux vénérables savants qu'abrite la coupole de la rue des Saints-Pères.

Tout autre est le travail dont le docteur Denis Dumont a donné lecture aux mêmes savants dans la séance académique du 13 juin dernier.

En quelques mots voici les faits:

Un chien enragé mordit, vers le milieu du mois d'avril, trois personnes des environs de Caen: une femme, un berger, une petite fille. Le 20 mai, c'est-à-dire trente-six jours après l'accident, la femme mourut. A la nouvelle de la mort de celle-ci le berger s'assombrit, s'inquiéta, fut pris de fièvre. Bientôt survinrent des symptômes plus alarmants, tels que douleur dans l'épigastre, violente démangeaison dans l'avant-bras gauche où le malade avait été mordu, soif ardente avec constriction de la gorge, etc. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Caen. Le médecin, M. Denis Dumont, prescrivit du bromure de potassium, ce qui n'empêcha pas les crises de se succéder, de se rapprocher, de s'aggraver. Impossible de méconnaître le mal; on avait affaire à la rage.

M. Denis-Dumont pensa alors à faire une tentative pour éliminer le poison rabique. Il eut l'heureuse idée—suivant en cela l'indication de la nature—d'agir sur les glandes préposées à la sécrétion de la sueur et de la salive; un médicament se trouvait tout indiqué pour atteindre ce but: le nitrate de pilocarpine.

Trois injections sous-cutanées, chacune de 1 centigramme, de cette substance furent pratiquées dans une même journée, elles furent suivies presque immédiatement de sueurs profuses et d'une abondante salivation. Le traitement fut continué cinq jours durant. Les crises s'affaiblirent, devinrent moins fréquentes, puis s'éteignirent. Le berger était sauvé!

Le mal a le était il réellement enragé? Telle est la question à laquelle on devait s'attendre en présence d'une maladie réputée incurable depuis des siècles. Certes, les phénomènes cliniques, soigneusement décrits par l'auteur, répondent affirmativement; mais les esprits sceptiques pourront toujours avancer que ces phénomènes ont peut-être été faussement interprétés.

E. Denis Dumont aurait dû prévoir ces objections et, pour ne laisser aucune place au doute, il aurait dû contrôler, lui-même, son propre diagnostic par la méthode expérimentale. Quoi de plus simple que d'inoculer à des lapins, par exemple, la salive de son malade! La façon dont se seraient comportés ces rongeurs, après l'inoculation, nous eût donné la véritable signification du mal dont était atteint le berger de l'Hôtel-Dieu de Caen.

Quoi qu'il en soit, la communication de M. Denis-Dumont a trop d'importance pour qu'on ne l'enregistre pas. Pour ma part, j'espère, dans l'intérêt de l'humanité, que le résultat thérapeutique obtenu par ce médecin sera bien à la redoutable maladie qui a défié jusqu'à ce jour toutes les ressources de l'art de guérir.

—Le *Journal officiel* publie trois arrêtés rendus par le ministre de l'agriculture de France, en exécution de la loi du 2 août 1879, et de la convention internationale de Berne pour combattre le phylloxera.

Le premier arrêté est relatif à la circulation en France des produits de la vigne. Cette circulation est déclarée libre, à condition de n'être accompagnée d'aucuns débris de vignes, feuilles ou sarments. Des dispositions très sévères règlementent la circulation des raisins ou marcs provenant d'arrondissements phylloxérés et destinés à des arrondissements indemnes, de manière à prévenir la propagation du fléau.

Le deuxième arrêté est relatif à la surveillance des vignes, pépinières, serres et collections de plantes. Aux termes de cet arrêté, les préfets sont tenus de procéder, au moins chaque année, à des investigations dans les zones indemnes ou dans celles où la présence du phylloxera est soupçonnée, de manière à signaler tous les nouveaux points d'attaque.

Enfin, le troisième arrêté est relatif à la circulation en France des produits de l'agriculture et de l'horticulture. Cette circulation est réglementée de manière à ce que la liberté de la circulation, tout en étant maintenue, ne permette pas la propagation du phylloxera par ces moyens indirects.

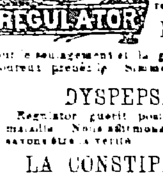

Frissons et fièvres.

Simmons Liver Regulator guérit promptement du frisson et résiste la fièvre. Il guérit là où tous les autres remèdes échouent.

MIGRAINE.

Pour le soulagement et la guérison de ce mal douloureux prenez le Simmons Liver Regulator.

DYSPEPSIE.

Le Regulator guérit positivement cette terrible maladie. Nous affirmons nettement ce que nous savons être la vérité.

LA CONSTIPATION

ne doit pas être considérée comme une affection insignifiante. Assistez donc la nature en prenant du Simmons Liver Regulator. C'est un médicament inoffensif, doux et efficace.

ETAT BILIEUX.

Une ou deux cuillerées feront disparaître tous les troubles résultant d'un état bilieux, tels que nausées, étourdissements, langueur, lourdeur de l'estomac, goût amer à la bouche.

MALARIA.

On peut prévenir les attaques de malaria en prenant de temps en temps une dose de "Simmons Liver Regulator" pour tenir le foie dans un bon état.

MAUVAISE HALEINE.

Cette affection qui provient généralement d'un désordre de l'estomac peut être corrigée en prenant du Simmons Liver Regulator.

JAUNISSE.

"Simmons Liver Regulator" dissipe promptement cette maladie et rend au teint et à la peau leur pureté.

COLIQUES.

Les enfants souffrant de coliques sont immédiatement soulagés quand on leur administre un "Simmons Liver Regulator." Les adultes en éprouvent aussi beaucoup de bien. Le remède n'est pas désagréable, il est innocent et efficace, étant uniquement composé de végétaux.

VESSIE ET FOIE.

La plupart des maladies de la vessie proviennent des affections du foie. Rétablissez l'action du foie, et la vessie et les reins seront guéris.

NE PRENEZ QUE LE VRAI

"Regulator" qui a toujours sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et la signature de J. H. ZEILIN & CO.,

A vendre par tous les pharmaciens.
—1 an—mar 1er

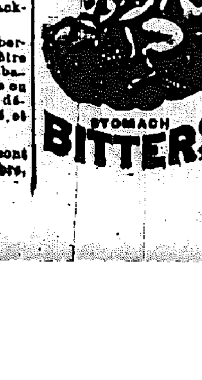

L'opinion unanime du public et du corps médical est que les Hostetter's Stomach Bitters sont un médicament des plus efficaces, prompts et complets. Dans tout les cas de fonctions du foie, dominant de la vigueur aux faibles, guérissent les affections des reins et de la vessie et hâtent la convalescence. C'est le grand spécifique contre les fièvres et le frisson. A vendre par les droguistes et marchands en général

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 3 juillet 1882.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$2.106,495 73	$254,206 91
Même temps la semaine dern.	2,009,170 30	293,090 12

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon) ... pair
do (trade dollar) ... 90 à 95

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain	88 @	89
Pièces de 5 francs	90 @	—
Pièces de 20 francs	$3.78 @	3.80
Souverains	4.80 @	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50 @	—
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25 @	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60 @	4.75
Or de la Californie	7 @ 9 0/0 esc	
Or américain, poids léger	97 @ pair p.pap (monnaie)	
Or américain mutilé	6 à 0/0 escompte	

MARCHE MONETAIRE

L'argent continue à être en bonne demande.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel, 8 à — pour cent
do A1 ... 10 à —
do seconde classe ... nominal
Prêts sur garanties collatérales ... 8 pour cent
Hypothèque A1 ... 8 à —
do seconde classe ... nominal

LE CHANGE.

Le STERLING est calme et sans variation.
Connaissement de navire et Aa clair ... 483 à 483¼
Traites de banques (sommes fortes) — à 486
do (sommes faibles) ... 486¼
Soixante jours ...

LES FRANCS sont calmes et sans variation.
Francs de commerce ... 5.21¼
Traites de banques, nominales 5.17¼ à 5.16¼
Soixante jours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme et sans variation.
Traites de commerce au pair.
Les Banques tirent des chèques à $3 de prime par $1,000.

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem
U. S. 4 0/0 ici	120¼	—
do à New York	119	119¼
do à Londres	—	—
Louisiane 7's à New York	70¼	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS

La Bourse est fermée.

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.

	Valeur au pair	Offre	Deman de
2 Canal & Banking Co	100	176	—
Citizens	100	120	130
2 Germania National	100	130	—
Germania Savings	100	—	—
2 Hibernia National	100	—	—
2 Louisiana National	100	—	—
2 Metro, Loan & Savings	100	100	—
2 Mutual National	100	—	—
2 N. O. National	100	—	—
People's	50	—	58
2 State National	100	111	—
2 Union National	100	—	—

Compagnies d'assurances.

Crescent Ins	100	112½	—
Factors and Traders Ins	100	116	—
Firemen's	50	74½	—
Germania Insurance Co	100	—	—
2 Hibernia Insurance	100	—	—
Home Ins	40	40	—
Hope Insurance	100	101	105
Lafayette	50	—	—
2 Merchants Mutual	100	—	116
Mechanics & Traders Ins	100	—	—
N. Orleans Insurance As	50	—	—
New Orleans Ins Co	50	60	—
People's Insurance	25	—	—
Sun Mutual Insurance	100	—	—
Teutonia	100	—	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	81	86
Crescent City	50	100	—
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	109¼	—
Orleans	50	—	50
St. Charles Street	50	64	66

Actions Diverses.

Baton Rouge Yarn Co	—	—	—
Bienville Oil Works Co	100	115	—
C. City Slaughter House	50	43	44
Carondelet Canal & Nav. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas Light Co	100	92	—
Louisiana Ice Manu Co	50	—	48
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	97	101
Levee Steam Cotton Press	100	—	—
2 Metairie Cemetery Ass	100	—	—
N O Gas Light Company	100	63	65¼
N. O. Waterworks Co	100	44	45¼
Planters Crescent Oil Co	100	118	120
Sugarshed Company	50	—	—
Stern Fertil Chem Mfg Co	50	—	—
Southern Mfg & Assn Co	100	—	—
Southwestern Brush Electric Light Co	—	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Louisiana Sevens	70¾	71¼
Twos	50	—
Fours	74	—
Threes Baby Bonds	65	66¼

Bons de Ville.

	Offre	Deman de
Premiums ... Issued 1875	74	74¾
Privileges sur bons à prime	—	—
Prime undrawn number	—	—
5 Consolidated juillet 76 coup	—	—
do Ex do Issued 1853	91	93¾

Bons Divers.

Canal & Claib St. RR 1st mort	—	—
C C Slaughter H mort	—	—
New Orleans St Louis & Chicago R. R.	—	—
1st Consol Mortgage	—	—
2nd Mortgage	—	—
Jack R. R. 1st mort	—	105
Jack R. R. 2d mor coup	—	—
Jack R R 2d mor du [illegible]	—	—
6 Miss. Cen. R. R. 1st mort	—	—
Miss Cen. R. R. 2d mort	—	—
Morgans La T [illegible] mort	—	—
N O Pacific RR 1st gold mrge	—	87
St Charles Hotel Co mortgage	—	—
C C O City RR Co mort	117	—
4 St Charles St RR mortgage	—	118¼
N O Waterworks Co mort	—	—
La Ice Mfg mort	—	—
Levee Steam Cotton Press Mtge	—	—

Certificats et Warrants.

State Warrants—		
1882 Constitutional	91	—
1881 Ordinary	90¼	95
1882 do	90	—
Levee warrants	—	—
Police warrants	—	—
Certificats d'école d'Etat	—	—
City Scrip	—	—
Half paid Coupons	—	—
Jan 1879, 1e 10e State Con	—	—
Certificats émis en vertu de l'acte 53 de 1880	90	—
Coupons d'Etat non payés	—	—

1 Avec Dividende — 2 Sans Dividende
3 Avec Coupon — 4 Sans Coupon
5 Orleans Issues — 6 New Stock

COTON.

[illegible]

Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches et des statistiques de la New Orleans Cotton Exchange.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui [illegible] 2.30 p. m. [illegible]

Le marché est calme.

Les dernières cotes sont comme celles que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour La semaine dernière
Inferior	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Low ordinary	9½	9½	9½
Ordinary	10½	10½	10½
Good Ordinary	11½	11½	11½
Low Middling	12¼	12¼	12
Middling	12½	12½	12½
Good Middling	12¾	12¾	12¾
Middling Fair	13¼	13¼	13
Fair	13¾	13¾	13¾

FUTURS

Samedi.

A peine stable.

[illegible]

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté à Galveston [illegible] à Mobile [illegible] à Savannah [illegible] à Charleston à 12¼; Wilmington à 12 à Norfolk à [illegible]; Baltimore à 12¾ à New-York à [illegible]; Boston à 12¾ à Memphis à 12¾ à Augusta à [illegible] à Philadelphie à [illegible] à Cincinnati à [illegible] à St-Louis à [illegible]

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Samedi.

Calme.

Cotes ordinary 9 15/16 good ordinary 11 5/16; strict good ordinary 11¾ low middling 12 3/16; middling uplands 12¾; middling Orleans 12 15/16; middling Texas 12 15/16

FUTURS.

A peine stable.

Juillet 12.64 à 12.66 août 12.72 à 12.73 septembre 12.55 à 12.60 octobre 11.74 à 11.75 novembre 11.56 à 11.57 décembre 11.57 à 11.58; janvier 11.69 à [illegible] février 11.80 à 11.82, mars 11.93 à 11.94 avril 12.05 à 12.06

MOUVEMENTS DE COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,470 128 balles, même temps l'année dernière 1,538 162 balles. A tous les ports des Etats Unis 4,581,943 balles; même temps l'année dernière 5,627,600 balles.

EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans, depuis le premier septembre, 1,116 008 balles, même temps l'année dernière, 1,528,391 balles, de tous les ports des Etats Unis, 3,388,721 balles même temps l'année dernière 4,284,247 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 54 129 balles, même temps l'année dernière, 113 871 balles; à tous les ports des Etats Unis, 280 208 balles, même temps l'année dernière 353,053 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

La demande est bonne.

Cotes—6 7/8d pour les middling uplands 7 1/16d pour le middling Orleans.

FUTURS.

4 p m. A peine stable.

MARCHE DU HAVRE.

Ferme.

Cotes—85¼fr pour le Très Ordinaire sur place et 85¾fr pour le Low Middling sur mer.

BULLETIN COMMERCIAL.

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et en magasin pour le riz.

SUCRE ET MELASSE. Le sucre et les mélasses sont calmes et sans variations.

SUCRE—

Nous cotons:	la livre
Inferior	6 @ 6¼
Common	7 @ 7¼
Good common	7¼ @ 7½
Fair	7¾ @
Good fair	8 @ 8¼
Fully fair	8¾ @
Prime to Strictly prime	8½ @
Choice	@ 8¾
Seconds	7¼ @ 8¼
Jaune clarifié	8¾ @ 8¾
Gray Clarified	@
Off whites	8¾ @ 9
Choice whites	9 @
Pure whites	9¼ @

MELASSE—

Nous cotons:	le gallon
Choice	rien
Strictly prime	rien
Prime	rien
Fair	45 @ 50
Common	30 @ 40
Inferior	20 @ 25

RIZ CLEAN—Le marché est calme et le stock faible, les prix sont sans changement.

Nous cotons:	la livre
Clean No. 3	@ 3¼
Common	5 @ 5¼
Ordinary	5¾ @ 6¼
Fair	6¾ @ 6¾
Good	6¾ @ 7
Prime	7¼ @ 7½
Choice	7¾ @ 7¾

RIZ BRUT—$0 25 le sac.

FARINE ET GRUS.

Les prix suivants sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent à 25 à 50c de plus par baril, selon la qualité.

A LA BOURSE.

Samedi.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Sans variation. Fancy 6 90 à 7 10 le baril, choix $6 60 à 6 75; family 6 25 à 6 50, treble extra à —.

FARINE DE MAIS—4 à 4 10.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

Samedi.

CREAM AND PEARL MEAL—4.80 à 5.10.

GRU—$4 90 à 5 10 le baril.

GRU FIN—$5 25 le baril pour choix frais

GRAINS ET FOURRAGES.

[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 5c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8½c de plus par 100 lbs, et le foin $2 à $3 de plus par tonneau.

MAIS—Le marché est coté à 1 05 à $1 10 le boisseau pour le blanc et — à 1 05 le blanc mêlé, 90 pour le jaune et $8 à 90 pour le jaune mêlé.

AVOINE—53 à 58c le boisseau pour le western de choix; Red rust proof 47 à 50.

SON—Le marché est à — à 95 les 100 lbs

FOIN—Choix à $27 00 à $29 00, strictly prime à $25 00 à $26 00 le tonneau. Les qualités au dessous du strictly choice et du strictly prime sont nominales.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Samedi.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes.

MESS PORK—$— à 23 00.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules à 10¼; clear ribbed 12¾; clear, il n'y en a pas; long clear 12¾.

BACON—Epaules 10¾; clear ribbed 14¼; clear, il n'y en a pas; long clear 14.

GRAISSE—En tierçons, raffiné 12¾.

JAMBONS—14 à 15.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

Samedi.

Les prix suivants sont pour les petits lots:

MESS PORK—Nouveau $23 25.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules 10¼ long clear 14¼.

BACON—Epaules 10¾c., clear rib sides 14¾; long clear 14¼.

JAMBONS—Choice new canvassed sugar cured 14¼ à 15¼c, selon la qualité, medium 9 à 11c.

BREAKFAST BACON—14¾ à 15c la livre.

GRAISSE—Raffiné en tierçons à 11¾c, raffiné en kegs 12¾c, raffiné en baquets 12¾c.

BŒUFS—Choice family mess pork $16 50 à $17 00 le baril, $9 50 à 10 50 le demi-baril; medium et ordinary mess beef $15 00 à 15 50. Fulton market $12 75 à 13 00 par demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour les petits lots.

CAFE—Prime — à 10¾c, good — à 10¼ à fair à 9¾c, ordinary [illegible]

THE—Oolong, fair à medium [illegible] à 60; [illegible]; Imperial commun à fair 40 à 28, fair à medium 60 à 40, fine à finest 45 à 75, Hyson et Young Hyson 22 à 33, fine à finest 35 à 65

BEURRE—Western creamery fancy 24 à 25, western creamery choice [illegible] western dairy choice, 22 à 23; western dairy prime 21; Western dairy good [illegible]

FROMAGE—New [illegible]

[illegible]

SAVON—[illegible]

SEL—[illegible]

CHANDELLES STAR—[illegible]

AMIDON—[illegible]

FRUITS ET NOIX

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $12 par tonneau sur la levée; oil cake prime $25 [illegible] livré à bord, $26 00 par sport. [illegible] graine de coton $26 à 27 [illegible] l'huile de coton crue [illegible] raffinée 53 à 58 le gallon sur la levée [illegible] oil 60c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[illegible]

POMMES DE TERRE—[illegible]

PATATES DOUCES—[illegible]

OIGNONS—[illegible]

AIL—[illegible]

CHOUX—[illegible]

CHOUCROUTE—[illegible]

HARICOTS—[illegible]

COW PEAS—[illegible]

VOLAILLES—[illegible]

ŒUFS—[illegible]

SUIF—[illegible]

CIRE D'ABEILLE—[illegible]

MIEL—[illegible]

LAINE—[illegible]

PEAUX AUX ABATTOIRS—[illegible]

PEAUX DE CAMPAGNE—[illegible]

PELLETERIES—[illegible]

MOUSSE—[illegible]

PLUMES—[illegible]

CORNES—[illegible]

MATERIAUX DIVERS

[illegible]

BARILS—[illegible]

CHIFFONS—[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES

TABAC EN FEUILLES—[illegible]

TABAC MANUFACTURE—[illegible]

NAVAL STORES—[illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—[illegible]

COTTON TIES—[illegible]

CHARBON

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS

[Prix du Marché.]

Chevaux communs	[illegible]
Bons chevaux de trait	[illegible]
Chevaux de selle et de voiture	[illegible]
Mulets petits et communs	[illegible]
Mulets, qualité moyenne	[illegible]
Mulets pour [illegible]	[illegible]
Mulets, première classe	[illegible]
Forts mulets de [illegible] charbon	[illegible]

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas nourris au [illegible] choix, par tête	[illegible]
do 1re qualité	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do par tête 3e do	[illegible]
Bœufs de l'Alabama	[illegible]
do 1re qualité	[illegible]
do 2e do	[illegible]
Cochons, 1re qualité par [illegible]	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Moutons, 1re qualité par tête	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Vaches laitières, 1re qualité par tête	[illegible]
Vaches laitières, 2e qualité par tête	[illegible]
Veaux, 1re qualité par tête	[illegible]
do 2e do	[illegible]
Veaux d'un an, 1re qualité par tête	[illegible]
Veaux d'un an, 2e qualité par tête	[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI 4 JUILLET 1882

Vicksburg	JOHN W CANNON à 5 p m
College Point	ST MARY à 5 p m
Bas du fleuve	SUNBEAM à 5 p m
Bas du fleuve	NEPTUNE à 5 p m

BULLETIN MARITIME.

LUNDI 3 JUILLET 1882

EXPEDITIONS EN DOUANE

Navire [illegible] Havre
Barque [illegible]
Goelette Susan [illegible] Havane
Steamship [illegible] New York
Steamship Chalmette [illegible] New York

Pas d'arrivages de mer

ARRIVES

BATEAUX A VAPEUR.

Will Kyle, Kates, de Cincinnati
Sunbeam, Pequewith, du bas du fleuve
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Belle Harper, du haut du fleuve

EXPORTATIONS

HAVRE—par navire Friedrich. 5252 balles coton, 570 merrains

TARRAGONE—par barque Saucero, 64 000 merrains

NEW YORK—par steamship Knickerbocker: 325 balles coton et divers

NEW YORK—par steamship Chalmette 392 balles coton et divers

IMPORTATIONS.

Arrivages de Produits.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle divers à ordre

CINCINNATI—par steamer Will Kyle 58 balles coton et divers

BAS DU FLEUVE—par steamer Martha, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Sunbeam, colis divers

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY.... 13 balles coton et divers

LOUISVILLE & NASHVILLE RAIL ROAD 308 balles coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS RR [illegible]